

PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING

Étude sur les perceptions des Canadiens à l'égard de l'euthanasie

Rapport exécutif

22 juin 2001



1.0 Constats de l'étude

- ◆ Une majorité de Canadiennes et de Canadiens souhaiteraient qu'on les aide à mourir s'ils étaient atteints d'une maladie incurable qui leur causerait une souffrance extrême.

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	57,4%	34,0%	8,6%

- ◆ Advenant qu'ils seraient atteints d'une maladie incurable qui leur causerait une souffrance extrême et qu'ils seraient hors d'état de prendre eux-mêmes la décision, 90,8% des gens qui souhaitent qu'on les aide à mourir voudraient que ce soit leur médecin et un de leurs proches qui prennent conjointement cette décision.

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	90,8%	7,4%	1,9%

- ◆ Si un de leurs proches se trouvait dans la même situation, une majorité à peu près semblable souhaiterait qu'on l'aide à mourir.

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	57,2%	32,6%	10,2%

- ◆ Les trois quarts des Canadiens estiment qu'une personne ayant aidé un membre de sa famille immédiate atteint d'une maladie incurable lui occasionnant une souffrance extrême ne devrait pas être poursuivie en justice

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	18,8%	75,5%	8,1%

- ♦ La moitié des croyants canadiens, toutes religions confondues, sont pratiquants.

(n=)	Croyants pratiquants	Croyants non pratiquants	Non-croyants	NE SAIT PAS/REFUS
1507	42,7%	42,8%	12,7%	1,9%

2.0 Résultats

2.1 S'ils étaient atteints d'une maladie incurable qui leur causerait une souffrance extrême, une majorité de Canadiennes et de Canadiens souhaiteraient qu'on les aide à mourir.

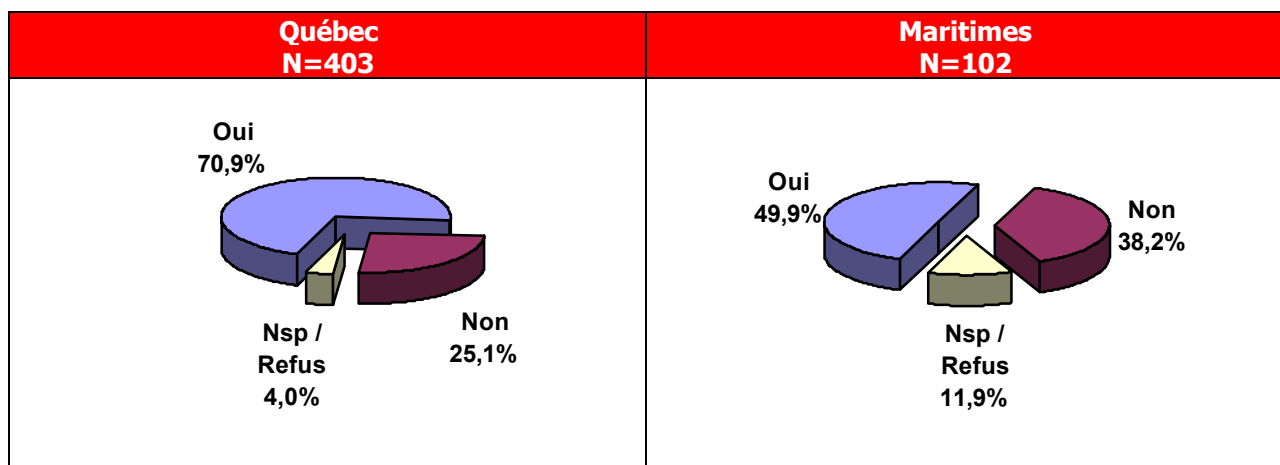
Plus de la moitié (57,4%) des personnes interrogées seraient d'accord pour qu'on les aide à mourir si elles se trouvaient dans une telle situation alors que 34,0% s'y opposeraient. Les Canadiens les plus favorables à ce souhait sont des Québécois (70,9%), des francophones (73,3%), des hommes (60,3%) et des gens âgés de 45 à 54 ans (63,9%).

Les moins favorables ont plus de 65 ans (49,3%), demeurent dans les Prairies, restent au foyer (45,4%), ont un revenu inférieur à 20 000\$ (41,1%) et sont peu scolarisés (50,6%).

Les croyants non pratiquants sont plus ouverts à cette forme d'euthanasie. En effet, 70,7% d'entre eux ont répondu affirmativement à la question contre 68,3% des non-croyants et 41,0% des croyants pratiquants.

Ils ont la même opinion dans des pourcentages similaires lorsqu'on leur demande s'ils souhaiteraient qu'on aide à mourir un de leurs proches qui se trouverait dans la même situation.

Q1 SI VOUS ÉTIEZ ATTEINT D'UNE MALADIE INCURABLE QUI VOUS OCCASIONNERAIT UNE SOUFFRANCE EXTRÊME SOUHAITERIEZ-VOUS QU'ON VOUS AIDE À MOURIR ?	Oui	Non	Nsp / Refus
Maritimes	49,9%	38,2%	11,9%
Québec	70,9%	25,1%	4,0%
Ontario	52,8%	36,9%	10,3%
Prairies	46,6%	45,4%	7,9%
Alberta	52,5%	38,3%	9,2%
Colombie-Britannique	59,1%	30,6%	10,3%
Canada	57,4%	34,0%	8,6%



2.2 Le médecin et l'un des proches d'un malade inapte à prendre la décision devraient prendre conjointement cette décision.

Une proportion de 90,8% de personnes interrogées voudraient que, si elles étaient atteintes d'une maladie incurable qui leur provoquerait une souffrance extrême et si elles étaient hors d'état de prendre elles-mêmes la décision, la décision de les aider à mourir soit prise conjointement par leur médecin et un de leurs proches.

Ces gens sont surtout des personnes au foyer (95,1%), ils ont un revenu familial se situant entre 20 000\$ et 40 000\$ (95,1%), sont peu scolarisés (97,4%), âgés de 55 à 64 ans (95,2%) et demeurent principalement dans les Maritimes (96,7%).

Q3 SI VOUS ÉTIEZ ATTEINT D'UNE MALADIE INCURABLE ET HORS D'ÉTAT DE PRENDRE LA DÉCISION QU'ON VOUS AIDE À MOURIR, VOUDRIEZ-VOUS QUE CETTE DÉCISION SOIT PRISE CONJOINTEMENT PAR VOTRE MÉDECIN ET UN DE VOS PROCHES ?	Oui	Non	Nsp / Refus
Maritimes	96,7%	3,3%	0%
Québec	92,7%	5,3%	2,1%
Ontario	89,3%	9,4%	1,2%
Prairies	88,6%	5,5%	5,9%
Alberta	88,6%	9,5%	1,9%
Colombie britannique	89,7%	8,3%	1,9%
Canada	90,8%	7,4%	1,9%

2.3 75,5% des Canadiens estiment qu’une personne ayant aidé un membre de sa famille immédiate atteint d’une maladie incurable lui occasionnant une souffrance extrême ne devrait pas être poursuivie en justice.

Les personnes qui s’opposent aux poursuites judiciaires sont surtout des résidents du Québec (84,1%). C’est en Alberta (25,0%) et dans les Prairies (24,9%) que l’on retrouve le plus de personnes favorables aux poursuites judiciaires.

Les croyants pratiquants et les non-croyants s’opposent aux poursuites judiciaires respectivement à 84,3% et 82,1% tandis que les croyants pratiquants se situent à 64,6%.

Q4 UNE PERSONNE AYANT AIDÉ À MOURIR UN MEMBRE DE SA FAMILLE IMMÉDIATE ATTEINT D’UNE MALADIE INCURABLE LUI OCCASIONNERANT UNE SOUFFRANCE EXTRÊME DEVRAIT-ELLE ÊTRE POURSUIVIE EN JUSTICE ?	Oui	Non	Nsp /Refus
Maritimes	19,9%	75,2%	8,5%
Québec	9,8%	84,1%	6,1%
Ontario	16,0%	75,1%	9,0%
Prairies	24,9%	61,6%	13,5%
Alberta	25,0%	64,1%	10,8%
Colombie-Britannique	16,6%	76,8%	6,6%
Canada	16,3%	75,5%	8,1%

2,4 Toutes religions confondues, les croyants pratiquent ou ne pratiquent pas dans des proportions égales.

De fait, la population canadienne se composerait de 42,7% de croyants pratiquants, de 42,8% de croyants non pratiquants et de 12,7% de non-croyants.

C’est dans les Maritimes que l’on retrouve le plus de croyants pratiquants (59,8%), au Québec le plus de croyants non pratiquants (55,1%) et en Colombie-Britannique le plus de non-croyants (20,4%).

Les croyants pratiquants sont surtout des femmes (50,3%), des gens âgés de plus de 65 ans (70,2%), des personnes demeurant au foyer (60,5%), des retraités (61,2%) et sont peu scolarisées (62,7%).

Les non-croyants sont particulièrement nombreux chez les hommes (17,1%), les personnes âgées de 18 à 24 ans (21,0%) et chez des gens encore aux études (23,0%).

Q5 EN TERMES DE RELIGION ÊTES-VOUS... ?	Croyant pratiquant	Croyant non pratiquant	Non-croyant	Nsp/Refus
Maritimes	59,8%	33,3%	4,6%	2,3%
Québec	32,6%	55,1%	12,1%	0,2%
Ontario	45,1%	38,5%	13,8%	2,5%
Prairies	54,9%	34,8%	6,9%	3,5%
Alberta	44,3%	45,2%	10,4%	0%
Colombie-Britannique	36,0%	40,3%	20,4%	3,3%
Canada	42,7%	42,8%	12,7%	1,9%

3.0 Méthodologie

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1507 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 5 au 13 juin 2001. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1507 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,6\%$, et ce, 19 fois sur 20.